

ID: 044-214400913-20200924-2020_51-DE

République Française Département Loire-Atlantique **Marsac-sur-Don**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

L'an 2020, le 24 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/09/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2020.

Vote

A la majorité

Pour : 15
Contre : 4
Abstention : 0

<u>Présents</u>: M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes: BOURDEAU Odile, DELORME Julie, FIOT Nathalie, GELLÉ Bérangère, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, WEILAND Coralie, MM: COUROUSSÉ Gilles, JACQMIN Philippe, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, TISSOT Yves, VICET Régis

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le: 25/09/2020

Publication ou notification du :

Excusés : LE CALOCH Christian (Pouvoir à Mme GELLÉ), ROUILLON Gérard (Pouvoir à Mme Pinson-Leray)

A été nommée secrétaire : TEMPLE Aurélie

2020_51 - Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

EXPOSÉ

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire, et en application de l'article 1609 nonies C – IV du Code Général des Impôts, il convient de créer une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes et l'intercommunalité.

Chaque conseil municipal doit disposer d'un représentant au sein de cette instance.

Il vous est proposé de désigner ce représentant.

Le conseil, après avoir délibéré, décide :

 De DÉSIGNER M. Hervé de Trogoff pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

A la majorité

Pour: 15 Contre: 4

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 25/09/2020

Le Maire

Reçu en préfecture le 25/09/2020

Affiché le



ID: 044-214400913-20200924-2020_51-DE

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 25/09/2020

RIE de MARS PC-SUI-

Hervé de TROGOFF